



Durabilité

2024 Rapport de gestion

Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

Durabilité

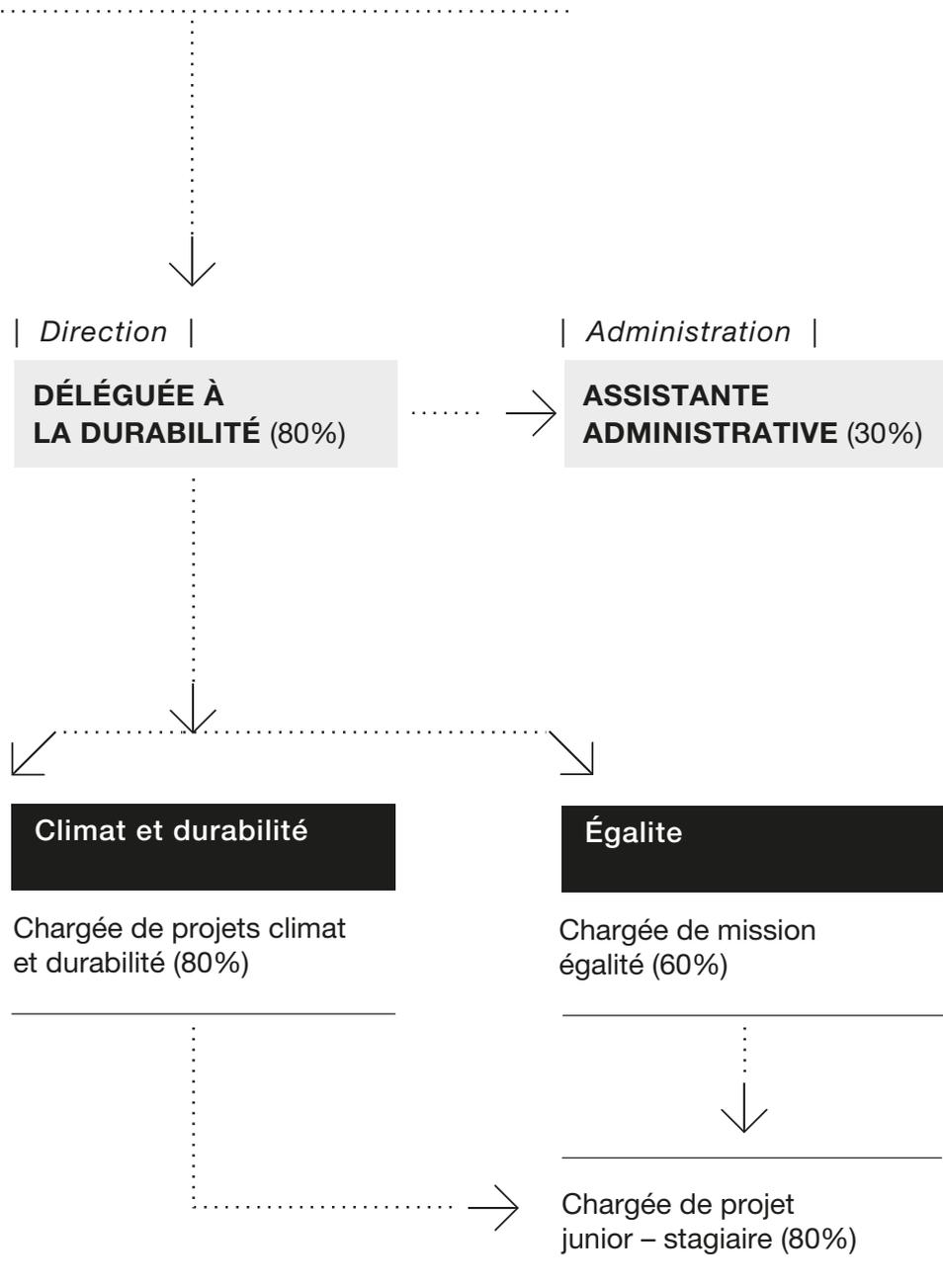
Mme Carmen Tanner

Municipale

Mme Silli Mona

Cheffe de bureau

MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT



Bureau de la durabilité

Le Bureau de la durabilité a pour mission principale d'accompagner et d'assurer la mise en œuvre de la durabilité au sein de l'administration yverdonnoise ainsi qu'auprès de la population.

Son action est guidée par des documents-cadre comme la Stratégie de durabilité à l'horizon 2030, le Plan climat communal ainsi que la Stratégie égalité, validée en 2024.

MISSIONS

- Assurer la mise en œuvre et un suivi des politiques de durabilité et climatiques.
- Assurer la mise en œuvre et un suivi de la stratégie égalité et de son plan d'actions.
- Soutenir les services dans l'intégration des notions de durabilité, de climat et d'égalité dans les politiques, plans et actions de l'administration.
- Coordonner la vision communale en lien avec les problématiques climatiques.
- Sensibiliser, communiquer et impliquer les différent-es acteurs et actrices du territoire à propos des enjeux climatiques, de durabilité et d'égalité.
- Proposer des projets, mesures et actions de mise en œuvre en lien avec la durabilité en collaboration avec les services communaux.
- Gérer le Fonds communal pour la durabilité et ses prestations.

Les thématiques traitées par le Bureau de la durabilité sont transversales. Compte tenu des enjeux actuels et futurs pour une société plus durable, les thèmes prioritaires sont le climat, l'exemplarité

de l'administration (notamment la consommation et les achats responsables), l'égalité et l'accompagnement aux changements.

POINTS FORTS 2024

Exposition « Mon année climat »

Dans le cadre du Plan climat, le Bureau de la durabilité a invité les Yverdonnois-es à participer à une prise de photographies afin de témoigner de leurs ressentis face aux changements climatiques pour le projet « BORN IN ... PPM » de la portraitiste et photojournaliste française Mary-Lou Mauricio. Les PPM (parties par million) sont une mesure de concentration de CO₂ dans l'atmosphère qui ne fait qu'augmenter depuis la révolution industrielle. Rebaptisé « Mon année climat » et déployé pour la première

fois en Suisse, ce projet a mobilisé près de 90 Yverdonnois-es qui ont pris la pose devant l'objectif avec une inscription indiquant le nombre de PPM correspondant à leur année de naissance. Une exposition des photographies a été installée à la plage pendant l'été, accompagnée de témoignages et d'une présentation du Plan climat communal. En outre des actions de médiation ont été proposées comme des balades humoristiques ainsi qu'une fresque du climat.

Action « prêt de vélos cargo et allongé »

Afin de renforcer une mobilité active, l'action « Prêt de vélos cargo et allongé » a proposé de tester ces types de vélos pendant trois semaines entre juin et novembre. Ces vélos permettent de transporter des charges importantes, comme

des enfants ou des courses. La proposition a connu un franc succès : les quatre vélos à disposition ont été rapidement réservés pour tous les créneaux. Compte tenu de cette réussite, l'action sera reconduite l'année prochaine.

Stratégie « égalité »

La Ville s'est dotée cet automne d'une stratégie et d'un plan d'action égalité, en adoptant une vision large de l'égalité. L'objectif général est d'assurer une vision commune et pertinente, afin que chaque service puisse s'engager pleinement dans une démarche égalitaire. Pour y parvenir, des entretiens semi-directifs avec les chef-fes de service et des ateliers participatifs ont été menés avec le personnel de l'administration. Les propositions récoltées ont permis de définir un cadre structurant, comportant cinq domaines d'action : « culture d'entreprise égalitaire et inclusive », « conciliation vie privée-travail », « ouverture à la diversité et promotion de l'inclusivité », « création et aménagements d'infrastructures et d'espaces inclusifs » et le domaine transversal « communication inclusive et sensibilisation ».

L'articulation de ces domaines permet de déployer une stratégie qui touche à la fois l'administration communale (mesures internes) et la population yverdonnoise (mesures externes), et qui est cohérente avec le nouveau Statut du personnel de la Ville tout en l'accompagnant dans son implémentation. 170 actions ont été proposées. Elles ont permis de définir 20 objectifs donnant des lignes directrices à appliquer progressivement au sein de l'administration, en s'appuyant notamment sur les actions et bonnes pratiques déjà mises en place. Des indicateurs permettent de mesurer l'avancée et la réalisation des actions et un monitoring régulier ainsi qu'un bilan sont prévus à la fin de chaque phase d'implémentation.

FONDS COMMUNAL POUR LA DURABILITÉ

La concrétisation de la durabilité sur le territoire yverdonnois est facilitée par les prestations proposées grâce au Fonds communal pour la durabilité, alimenté par une taxe sur la consommation d'électricité. Cinq prestations sont délivrées

grâce au Fonds : les subventions pour la population, pour les entreprises, en faveur de la biodiversité, pour des projets durables, et appel à l'action, une initiative proposant de travailler sur une thématique spécifique.

	2020	2021	2022	2023	2024
Subventions population					
Nombre	675	601	640	873	814
Montant distribué	77'329 CHF	57'641 CHF	61'142 CHF	130'457 CHF	125'929 CHF
Subventions entreprises					
Nombre	11	3	7	5	1
Montant distribué	4'061 CHF	584 CHF	2'373 CHF	1'583 CHF	300 CHF
Subventions biodiversité					
Nombre	20	9	17	21	25
Montant distribué	47'087 CHF	21'218 CHF	8'905 CHF	36'213 CHF	36'413 CHF
Bourse aux projets					
Nb de projets soumis	11	16	9	8	11
Nb de projets soutenus	8	14	7	7	5
Montant distribué	123'071 CHF	250'183 CHF	113'150 CHF	195'890 CHF	205'841 CHF

SUITE	2020	2021	2022	2023	2024
Appel à l'action					
Nb de projets soumis				14	4
Nb de projets soutenus				6	3
Montant distribué					63'037 CHF
Dépenses	251'548 CHF	329'626 CHF	185'570 CHF	364'142 CHF	544'370 CHF
BUDGET	322'000 CHF	392'000 CHF	440'000 CHF	594'000 CHF	644'000 CHF
% d'utilisation	78%	84%	42%	61%	85%

Subventions population et entreprises

Proposées depuis 2009, les subventions pour la population yverdonnoise portent sur la promotion d'une mobilité et d'une consommation durables. Plusieurs types de soutien sont à disposition pour l'achat de vélos classiques, électriques et cargos ainsi que des charrettes. Des aides sont également proposées pour l'achat d'abonnements de transports publics (demi-tarif CFF et Mobilis), pour la mutualisation de véhicules (Mobility) et de vélos-cargos (Carvelo) ainsi

que pour des kits de vaisselle réutilisable. Ces subventions bénéficient d'un large succès.

Les entreprises peuvent également bénéficier d'un programme de subventions spécialement conçu pour elles. Elles peuvent y recourir pour des plans de mobilité, de management durable ou encore pour une promotion de la santé ou de l'égalité dans le milieu professionnel.

Subventions biodiversité

Lancées en mars 2020, les subventions en faveur de la biodiversité dans les espaces privés sont

toujours plus sollicitées. En 2024, trois nouvelles subventions ont été ajoutées à l'offre existante :

- « Croc bitume » soutient la conversion d'une surface en revêtement imperméable (béton, dalles, pavés, etc.) en une surface perméable végétalisée (prairie fleurie, plantations d'arbres, étang, etc.) ;
- « Arbre remarquable » permet de soutenir les mesures particulières de soin à des arbres d'importance communale ;
- « Plantation d'arbre(s) en port libre » afin de favoriser les zones d'ombres, lutter contre la pollution de l'air ou encore participer à la création d'un maillage écologique favorable aux espèces locales.

Afin de promouvoir les subventions biodiversité auprès d'un public spécifique, le Bureau de la durabilité a pris part à l'action « Yverdon Rénove » porté par le Service des énergies. Dans ce cadre, les propriétaires intéressé-es à mener des

travaux de rénovation énergétique se voyaient également proposer des conseils afin d'améliorer la végétalisation et la biodiversité de leur parcelle, des alliées pertinentes pour contrer le changement climatique.

Soutiens à des projets durables et appel à l'action

Des aides financières sont également proposées pour des projets durables qui peuvent être multiples : sensibilisation aux enjeux climatiques, promotion d'une société plus équitable, préservation de l'environnement ou encore promotion d'une économie plus efficiente. Ces soutiens s'adressent autant à la société civile qu'aux services communaux. En 2024 ce sont cinq projets qui ont été soutenus, à l'instar de SOS Fruits, une association qui propose un service de récolte de fruits chez des propriétaires privés afin d'éviter le gaspillage alimentaire, ou le Stock Culturel qui permettra de mutualiser du matériel entre les associations culturelles yverdonnoises.

appel à l'action propose de travailler sur une thématique inspirée de la Stratégie de durabilité et du Plan climat. Après la consommation responsable, le thème 2024 était jeunesse et climat. Les projets retenus sont des marches exploratoires à destination des enfants des UAPE et APEMS afin de récolter leur avis sur des questions d'urbanisme durable, et le foodtruck social, lequel propose des mesures d'insertion sociale bas seuil à des jeunes tout en sensibilisant aux enjeux d'une alimentation durable ainsi que des ateliers du savoir-faire « low-tech ».

PROJETS, CONSEIL ET TRANSVERSALITÉ

Évaluation de la durabilité | réactivation de l'outil Boussole 21

Utilisés pendant la phase de développement de projets, les outils d'évaluation de la durabilité – comme Boussole 21 – permettent d'identifier les risques et les potentiels d'améliorations des projets sous l'angle de la durabilité. En travaillant de manière collaborative et en faisant prendre du recul, l'outil Boussole 21 permet d'en réduire les impacts négatifs et d'identifier les aspects à

améliorer, en plus de faciliter la prise de décision. Pour ces raisons, l'analyse des projets grâce à l'outil Boussole 21 a été réactivée au sein de l'administration. Pour lancer la démarche, quatre formations ont été organisées permettant ainsi de former près de 52 collaboratrices et collaborateurs.

Plan climat

Publié en janvier 2023, le Plan climat communal de 1^{ère} génération est le fruit d'un travail transversal piloté par le Bureau de la durabilité. Yverdon-les-Bains figure parmi les premières communes à s'être dotée de cette stratégie transversale de renforcement de la prise en compte des enjeux climatiques dans l'action communale.

Cette stratégie est composée de 111 actions à mettre en œuvre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour adapter le territoire aux effets des changements climatiques. Au terme de cette seconde année de suivi, plus

de la moitié des actions (56 sur 111) étaient en cours d'élaboration ou de réalisation au sein des services.

En outre, la démarche participative, qui avait consisté dans la mise sur pied d'un Conseil citoyen tiré au sort, a continué à susciter l'intérêt d'autres collectivités et organisations. À plusieurs reprises, l'expérience a été présentée et partagée, par exemple au sein de l'association Cité de l'énergie ainsi que lors d'une formation sur la participation organisée par la Ville de Fribourg.

Démarches participatives

Afin de renforcer et améliorer les compétences internes sur la participation, le Bureau de la durabilité a proposé un premier atelier-formation à destination du personnel communal. Le but

était d'échanger et de se former sur les enjeux des démarches participatives et poser les bases pour construire une culture commune de la participation.

Actions dans le domaine de l'égalité

En plus de l'élaboration de la Stratégie égalité, de diverses actions, notamment : cette année a été marquée par la mise en place

- adoption d'un « Guide du langage inclusif » et ateliers internes de sensibilisation ;
- création d'une page sur Intranet et Internet présentant la stratégie, son plan d'action ainsi que différents outils et ressources en lien avec l'égalité ;
- mise sur pied d'événements internes et publics : une conférence sur le tabou des règles et l'endométriose et une projection du film « Cascadeuses » en lien avec la campagne internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Mandat commun achat responsable

Les achats représentent des enjeux de durabilité importants ainsi qu'une part non négligeable des émissions de gaz à effet de serre des collectivités publiques. Dans un devoir d'exemplarité, un travail sur les différents processus d'achats (définition des besoins, achat, utilisation et fin de vie) est nécessaire. Un mandat commun entre 11 communes vaudoises et le Canton de Vaud

(Office cantonal de la durabilité et du climat) a été lancé en juin dernier afin d'aider les communes à augmenter la part d'achats durables dans les dépenses publiques. L'objectif du mandat est d'identifier le fonctionnement actuel des achats au sein des différentes communes et de développer des outils pour aider à augmenter la part d'achats durables.